



**SAISON 2015-2016
INSCRIPTION NATATION
ROC-AVENIR POUSSINS ROYAN**



N° de Licence :
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal
 Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :
 E-mail :

J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail
Parents, êtes-vous officiel ? NON A B C **Si non, voulez-vous le devenir ? Oui NON**
Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : Oui NON

HORAIRES AvenirsRoyan (2010-2005) Pour cette saison, votre enfant aura les horaires* suivants :

Lundi 17h30-18h30	Jeudi** 17h30-18h30	Vendredi 17h30-18h30	** La séance du jeudi est une séance supplémentaire. Pour y prétendre, votre enfant devra être présent les lundis et vendredis.

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s))

Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 3 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance.			Prénom
	1er adhérent	150 euros	
	2ème adhérent	130 euros	
	3ème adhérent	110 euros	

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).

Titulaire du ou des chèque (s) : Nb de chèques :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),..... donne l'autorisation au ROC Natation de prendre des images de moi ou de mon enfant ; et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo , diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....
 Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du deuxième mois suivant l'inscription. Sauf pour déménagement sur justificatif. Dans ce cas, il sera retenu une somme équivalente au montant de la licence, des frais d'adhésion, et une somme en prorata des mois effectués.

- JOINDRE**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en compétition
 - Vos chèques de règlement
 - Le formulaire FFN 2016 de renseignement et d'assurance (Licence FFN)
 - Le droit à l'image